

N/REF : 21/05/2025 14H49 C:025263 I:36379
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 21/05/2025 à 14H49

AGENCE IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LES HAUTS DU CHATEAU
1 RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE
38320 POISAT

St Martin-H, le 27 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLE 1 RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE - POISAT
MME SAUVIGNET 06 73 15 64 99

MOTIF : INTERVENIR SUITE INTERVENTION DE LA SOCIETE DE TRAVAUX PUBLIC
SERA SUR SITE DEMAIN A 7H30 AFIN D'EFFECTUER LES TRAVAUX NÉCESSAIRES
DEMANDÉS DANS LE RAPPORT CI-JOINT.
EST-IL POSSIBLE DE CONVENIR DE VOTRE INTERVENTION A LA SUITE?

Donneur d'ordre : Mme N MEDINA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/05/2025 A 11H00
A NOTRE ARRIVÉE, L'ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS A PROCEDÉ AU DEBOUCHAGE
ET L'EXTRACTION DES RACINES AVEC PELLE MECANIQUE
SUR ENVIRON 1,50 METRES DE HAUTEUR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	54,62	54,62

TOTAL H.T.	54,62
T.V.A. a 10,00%	5,46
TOTAL T.T.C.En EURO	60,08

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN